



MODE D'EMPLOI



1 - CONNEXION SUR LE SITE DU CSE DU CREDIT COOPERATIF « NOTRE CSE »

<https://www.ce-credit-cooperatif.com/>

Le site du CSE est accessible à partir de tous appareils (PC, tablette, smartphone) et de préférence sur CHROME.

Une première liste de tous les adhérents à jour de leur cotisation et ayant donné explicitement sur le bordereau d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion leur autorisation à l'AACC de transmettre leur adresse mail au CSE, a été transmise au CSE début janvier 2021.

C'est la seule information qui sera transmise avec votre nom, votre prénom et votre numéro matricule Crédit Coopératif si nous en avons connaissance.

Le CSE, à partir de cette liste, a procédé à l'activation de votre compte et vous en a informé directement par courriel en vous confirmant votre identifiant et un mot de passe provisoire.

Suite à l'AG du 23 mars 2022 à Nanterre, nous avons convenu avec le CSE de lui renvoyer une seconde liste complète de tous les adhérents ayant donné leur autorisation pour vérification et réactivation si nécessaire.

Sur le site du CSE, les salariés et les retraités sont identifiés par un identifiant constitué d'un préfixe et des 5 caractères du code matricule.

Dès que la DRH signale au CSE le départ en retraite d'un collaborateur, le CSE Change le préfixe de son identifiant (RR remplace le préfixe 24 des salariés actifs).

Le CSE lui adresse un courriel qu'il doit lui retourner complété, autorisant le CSE à conserver ses données personnelles.

A réception le CSE lui adresse un nouveau courriel avec ses nouveaux identifiants :

Pour les retraités ayant donné leur accord, le préfixe RA remplace le préfixe RR.

Nouvel Identifiant :

RAmmmmm mmmmm = ancien numéro matricule du Crédit Coopératif

Mot de Passe :

Un nouveau mot de passe provisoire est fourni initialement par le CSE, modifiable obligatoirement par l'adhérent lors de sa première connexion.

Un courriel est également envoyé aux adhérents pour les réinitialisations de mot de passe.

Pour les nouveaux retraités adhérents à l'AACC après le 23 mars 2022,

l'AACC ne devrait plus intervenir pour l'activation sur le site du CSE dans la mesure où les anciens salariés ont bien fait le nécessaire en répondant favorablement au courriel du CSE lors de leur départ.

Il sera toujours possible de recontacter le CSE par la suite en cas de demande plus tardive ou de mauvais fonctionnement.

cse@credit-cooperatif.coop

Lors de la première connexion, vous aurez à renseigner (ou à vérifier si elles sont pré-remplies) un certain nombre d'informations dans la rubrique « Mon Compte » :

Ma Fiche

Informations personnelles :

- Photo Facultative
- Civilité Prérempli à vérifier
- Matricule Prérempli à vérifier
- Nom Prérempli à vérifier
- Prénom Prérempli à vérifier
- Date de naissance
- Nom de naissance
- Coordonnées :
 - Adresse postale
 - Téléphones fixe et portable Facultatifs
- Entreprise :
 - Service Retraité
 - Site RETRAITES
- Courriers :
 - Adresse Courriel Personnel
 - Méthode de contact :
 - Postal ou E-mail E-mail à privilégier
 - Sur A l'adresse perso
 - E-mail Personnel Pré-rempli à vérifier
- Coordonnées Bancaires : Ne concerne que les règlements par prélèvements émis par le CSE, seul le CSE peut les renseigner.
- Situation familiale : Préremplie
- Tranche CSE : tarif fort toujours appliqué aux retraités (7)
- Informations complémentaires :
 - Accord/opposition à l'utilisation des données personnelles par le CSE
 - Refus de communiquer ses revenus sera toujours positionné à oui
- Documents à fournir :
 - Avis d'imposition Pas nécessaire (absence de tranche retraité)
- Modifier mon mot de passe Obligatoire à la première connexion

2 - SERVICES ACCESSIBLES AUX RETRAITES

2.1 - ACTIVITES

2.1.1 - BILLETTERIE EN LIGNE

Vous pouvez accéder au site de MEYCLUB qui vous propose un service de billetterie en ligne avec des réductions pour différentes activités :

- Cinéma
- Parcs de loisirs
- Art, spectacles, salons
- Sport et bien être
- Maison et Jardin
- Mode
- Beauté, maroquinerie, Bijoux
- Jouets, enfants, Bébés
- Gastronomie, vins, spiritueux
- Téléphonie, objets connectés
- Livres, presse, e-music
- Chèques, cartes et coffrets cadeaux

Ce site nécessite l'ouverture d'un compte individuel (certaines rubriques seront pré-alimentées par le site du CSE)

MEYCLUB vous offre des prestations sur tout le territoire français et nos adhérents de province, comme de la région parisienne peuvent donc en profiter.

Vous avez la possibilité de vous faire livrer vos commandes directement à votre domicile ou point relais par Colissimo ou par TNT.

Les modes de règlement acceptés sont la carte bancaire ou le chèque (mais votre commande ne sera pas traitée avant réception de votre chèque).

2.1.2 - AUTRES ACTIVITES

Les activités :

ANCV, CESU, PRIMES, PACS ET MARIAGE, NAISSANCE ET ADOPTION,

ne sont pas ouvertes aux retraités.

2.2 - VOYAGER

Le CSE vous propose de bénéficier de ses offres de locations saisonnières d'hiver ou d'été ou de voyages dans la mesure où toutes les places n'ont pas été réservées par les salariés.

Ces offres vous seront proposées en quatrième choix ; les trois premiers choix étant réservés aux salariés.

Dès le lancement des offres de premier choix, les retraités pourront consulter toutes les offres de locations et les tarifs affichés seront bien ceux du tarif retraités qui correspond au tarif négocié par le CSE.

Si un retraité s'inscrit avant le quatrième choix, son inscription sera de toute façon bloquée jusqu'au quatrième choix et il n'aura aucune certitude que cette offre sera toujours disponible lors du quatrième choix. Cette démarche n'est donc pas à conseiller.

Nous aurons cependant la possibilité de consulter les offres proposées et de suivre ce qui sera progressivement indiqué comme complet pendant les deuxièmes et troisièmes choix.

Quand le traitement du troisième choix offert aux salariés actifs sera terminé, le CSE enverra à tous les retraités un courriel lançant les offres résiduelles du quatrième choix.

Il sera précisé la date butoir de réponse (délai généralement assez court).

A cette étape, c'est le premier inscrit qui obtient la location, d'où la nécessité d'une réaction rapide pour les retraités intéressés.

A noter que les offres de location du CASCIE BPCE ne répondent pas aux mêmes critères de sélection. Il n'y a pas de choix successifs mais une limitation pour les retraités des périodes de réservations (Voir point 2.4) Il est donc possible de s'y prendre beaucoup plus tôt pour réserver en dehors de ces périodes.

2.3 – BONS PLANS

Les services de commande de parfumerie sont potentiellement ouverts aux retraités mais les livraisons ne peuvent se faire qu'au CSE du siège de Nanterre ou dans les agences du réseau pour la province. Il n'y a pas de possibilité de livraison à domicile, ce qui limite cette option pour les retraités.

Les offres permanentes sur les champagnes LACOUR, Laurent PERRIER et Fabien GAUTIER ne concernent que les livraisons et la récupération au siège de Nanterre. Des retraités non adhérents à l'AACC effectuent parfois des commandes par ce canal et viennent les récupérer à Nanterre. Ce service est donc également proposé, à ces conditions, aux retraités adhérents AACC.

Consultez régulièrement les offres permanentes ou ponctuelles qui vous sont proposées tout au long de l'année dans le cadre des bons plans. Vous y retrouverez des offres très variées de bijoux, chocolats ou commandes de champagne avec livraison directe au domicile de l'adhérent.

La liste n'est pas exhaustive et évolue en permanence.

REDUCTIONS PARTENAIRE

Le CSE du Crédit Coopératif a négocié des tarifs collectivités avec un certain nombre de partenaires et il propose d'en faire profiter les retraités dans la mesure où les relations ou les livraisons peuvent se faire directement entre le retraité et le partenaire.

Des codes promotions vous sont fournis sur site du CSE pour vos commandes en ligne directement sur les sites partenaires.

- Champagnes LAURENT PERRIER, LACOUR, CARRE DIDIER, BAUDRY qui font ponctuellement des offres de livraison gratuite à domicile sous conditions.
- KINOUGARDE
- Villages vacances
- Azuréva
- Pierre et Vacances / Center Parcs
- NEMEA
- MMV
- Club Med Collectivités
- Jeux Bellugames
- Vacances pour tous / Vacances Passion
- GOELIA

2.4 – CASCIE BPCE

Les retraités peuvent également avoir accès aux offres du CASCIE proposées par la BPCE à tous les salariés et retraités des établissements du groupe.

Cependant les retraités ne peuvent pas prétendre aux subventions du CASCIE BPCE.

Ils sont également limités sur les périodes possibles de réservation et ne peuvent réserver que des semaines basse-saison, hors juillet/août et les vacances de février.

L'accès se fait via un identifiant (identique à l'identifiant du CSE) et un mot de passe spécifique.

Quelques informations de la fiche d'inscription seront pré-remplies à partir du CSE mais la fiche d'inscription complètement remplie devra être validée par le CSE pour que l'inscription soit effective.

Cela concerne les activités :

- De locations Hiver/Printemps
- De locations Eté/Automne
- De réservations de Week-End
- De séjours jeunes
- De bons plans
 - Appart'City,
 - Azuréva,
 - Corsica Linéa
 - Mutualisation,
 - Théâtres parisiens
 - Vacances bleues